L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
MERCREDI, 20 FEVRIER 1889.

Théâtre de l'Opéra.

Bénéfice de Mme et Mr Lematte—Norma—Les noces de Jeannette.

Bénéfice de M. Pélisson—Carmen.

Robert vient de céder aux félineries, aux voluptés et aux pointes, posthumes cependant, d'*Hélène*; il vient de cueillir le rameau vert, sous les yeux allumés de ces dames ou demoiselles, et pourtant il n'est pas encore minuit, pas encore l'heure du crime. C'est l'heure du *berger* du moins.

Puis, il est vrai que l'*Hélène* était Mlle Didan, une ballerine du pays des volcans et qui ma foi ! ne danse, ne mima jamais mieux qu'en cette soirée ; pas introduit dans *Lucie*, scène des tombeaux de *Robert*, elle s'est surpassée les deux fois.

C'est grand dommage, en effet, que les bénéfices s'empilent ainsi; sans cette regrettable affluence, la salle aurait été certainement mieux peuplée; on aurait plus convenablement fêté une danseuse d'un talent réel, toute à son art, et que nous reterra, j'en formule le désir et l'espoir.

Quoi qu'il en soit, si la foule n'était point à cette représentation, ceux qui s'y trouvaient, se sont fort gracieusement conduits; il y a eu fête encore pour la bénéficiaire, qui a été fort acclamée, rappelée, bissée et à qui, par deux fois, on a fait distribution de fleurs, couronnes et cadeaux.

Cette satisfaction de son légitime amour-propre artistique la dédommagera quelque peu de la piètre recette.

Aujourd'hui, c'est le tour bénéficiaire, je l'ai déjà écrit à deux reprises, de Mme et M. Lematte ; ainsi en a décidé la loterie des bénéfices.

Je tiens à l'écrire de nouveau en parlant de la soirée qui se prépare ; je ne prétends point m'assigner un atome de part dans une victoire déjà remportée. Néanmoins quand des artistes ont vaillamment de bonnes, d'excellentes soirées à un public, il appartient au critique, quelquefois l'intermédiaire de ce public, de rappeler leurs titres, à l'occasion du bénéfice, c'est-à-dire celle où se manifeste, comme officiellement, l'opinion d'un parterre.

Vous n'avez qu'à repasser dans votre mémoire les trois mois et demi de campagne écoulés, et vous conviendrez avec moi que nombreux sont ces titres de Mme Lematte-Schweyer.

Quant à moi, je lui dois une double reconnaissance ; car non seulement elle m'a procuré de véritables plaisirs dans le domaine de l'art, mais encore elle m'a rendu facile, douce, ma tâche de critique.

Je n'ai plus à exprimer mon sentiment à son endroit. Il ne s'est pas passé une seule semaine sans que j'aie eu à m'occuper d'elle et je me résume en disant que si jamais je n'ai voulu, parlant d'elle, recourir à des louanges exagérées, à des flagorneries sur lesquelles son intelligence fine ne se serait point abusée, je n'ai guère eu que beaucoup de bien à en écrire.

Mme Lematte Schweyer est deux fois artiste : par nature, par éducation.

Je n'ai pas besoin de la consulter à cet égard ; c'est certainement une vocation qui l'a appelée au théâtre. En se mettant aux mains du premier professeur qui a traité, cultivé son heureuse organisation, elle obéissait aussi à cette folle du logis qu'ont en eux tous ceux qui sont épris du beau sous une forme quelconque.

Ce professeur là a dû vite reconnaître qu'il avait sous la main une individualité facile à développer.

Il en va des personnes comme des zones de notre sphère : il est des tempéraments glacés et des tempéraments torrides.

Celle qui m'occupe est de ceux-ci ; l'élan est la caractéristique de son être ; ne lui demandez pas du terre à terre ; elle y serait résolument réfractaire. Elle se range parmi ceux qui s'éprennent des choses de l'imagination, qui aiment à se griser d'art. Griserie que l'on dissipe, cela va de soi, mais griserie néanmoins.

Vous l'avez certainement remarqué, quand Mme Lematte-Schweyer est en scène, elle y est définitivement, entièrement. J'entends qu'elle vit alors absolument au-delà de la rampe, et que son esprit ne la franchit jamais, afin de régir sur telle ou telle partie de la salle par des effets d'un goût douteux.

Son aspiration dominante, je n'en fais aucun doute, est de se renfermer autant que possible, dans l'art pur ; de s'identifier avec son personnage, de le traduire, dans la sphère étendue de ses ressources, par l'accent, par le chant, par la mimique, par tout l'ensemble du jeu.

Elle cherche avant tout la sincérité, la vérité ; elle sait que c'est encore ainsi que l'on s'affirme le mieux, que l'on dure le plus au théâtre. Il se peut qu'elle insiste trop parfois sur telle ou telle corde, qu'elle accentue trop tel ou tel mouvement ; mais si tel est le cas, et je ne le maintiens point, soyez bien certain que la pleine conviction est son mobile.

C'est une nature essentiellement en dehors que la sienne ; elle a un vif foyer d'enthousiasme ; à cet enthousiasme il faut ses manifestations. Elle gagne son procès contre ceux qui avancent que les blondes sont de complexion froide.

On ne pourrait lui appliquer une locution qui sans doute ne vous est pas étrangère : Il en elle chaste blond.

Tudieu ! si celle là ne chante pas brun, et très brun, je ne connais plus la valeur des mots.

Mme Lomatte-Schweyer est excellemment douée pour le drame lyrique, et je gage que, ce soir surtout, elle en donnera un témoignage irréfragable. Voici comment. Pour cette fête de son bénéfice—car ce sera une fête—elle a choisi *Norma*.

Or elle vient d'apprendre, et en quelques jours, ce terrible rôle ; rôle complexe, de forte chanteuse et de chanteuse légère dans quelques-unes de ses parties. Eh bien ! elle ne s'en point sur ce quasi tour de force que je viens insister ; tour de force auquel nous a habituée le théâtre, vous et moi, n'est-ce pas ?

Ce que je veux noter c'est que jamais, au grand jamais, Mme Lematte n'a entendu l'œuvre, sur aucune scène. Eh bien, vous verrez qu'elle devinera le rôle de *Norma* ; mieux encore, qu'elle y aura sa part de création et que dans cette création se pourront des traits remarquables.

Et ne croyez point que j'aie ici le fil conducteur de ses répétitions ; je vous affirme n'y avoir pas assisté. Je me base uniquement sur son intelligence scénique, son intelligence lyrique.

Elle y aura de ces coups de vigueur que vous lui connaissez ; de ces demi-teintes souvent applaudies, de ces larmes et de ces sanglots dont elle vous a plus d'une fois ému.

Il est là des périodes d'une largeur extrême dont elle tirera le plus grand parti ; des gammes de sentiments dont elle vous donnera les rayons et les ombres.

Je n'ai point à dire aujourd'hui ce qu'est la personnalité de Mme Lematte-Schweyer, comme clavier, comme chanteuse; je l'ai écrit trop fréquemment pour y revenir. Je me contente de rappeler que *Norma* est un vaste champ pour la cantatrice, pour la tragédienne ; sous ces deux points de vue, elle va l'occuper avec succès.

La *Norma* est un ouvrage, paraissant rarement au répertoire où que ce soit ; elle n'en reste pas moins une splendide émanation d'un véritable génie musical.

Vous penserez sans doute qu'il est là des formules démodées, dont la simplicité n'a plus cours dans l'opulente orchestration contemporaine ; mais aucune école n'en pourrait nier les inspirations.

Bellini a versé là des chants adorables; point n'est besoin de recourir ici à cette chimie à laquelle se livrent certains théoriciens pour obtenir un précipité de mélodie dans des œuvres sèches, arides, purement scolastiques.

En cette partition, la mélodie n'a pas besoin d'être démontrée ; elle jaillit, elle déborde, elle éclate.

Quant à l'orchestration, si peu nourrie qu'elle soit, en thèse générale, elle renferme aussi des beautés de bel ordre ; je me contenterai de citer, de mémoire, cet accompagnement du duo final, s'il m'en souvient bien, où Bellini fait pleurer les cordes, comme Rossini leur a donné des larmes dans l'accompagnement de l'air à jamais célèbre : *Asile héréditaire !* de GUILLAUME TELL.

Avec la toute sympathique bénéficiaire on entendra Mlle Hervey, M. Berger, M. Plaia. C'est vous promettre, c'est vous assurer une charmante soirée, que terminera ce délicieux acte, si plein de fraîcheur, d'esprit et d'émotion : *Les Noces de Jeannette*, dont Mlle Hervey et M. Maugé seront les interprètes.

Le public se doit deux fois à cette représentation, puisqu'elle est également un bénéfice de M. Lemmate.

Vous Paves vu à son pupitre de chef d'orchestre ; par conséquent vous n'avez que faire de mes éloges.

Sa décision, sa spontanéité, sa vigueur, son baton, qu'on peut dire analytique, vous ont démontré sa valeur beaucoup mieux que je ne le pourrais le faire. Maître de lui-même, il est maître aussi de son orchestre.

De cette maîtrise vous avez été témoins, vous le serez encore tout à l'heure ; mais ce que vous ignorez peut-être, c'est le travail continu, ardu, auquel il se livre au foyer d'étude, et l'activité intelligente, infatigable que lui aussi rend au répertoire.

Je viens d'écrire que M. Lematte est maître de lui, oui, cela est, exact, quand.... il tourne le dos au public. Que s'il fallait affronter les yeux d'Argus de celui là, nous aurions une toute autre gamme.

En effet, M. Lematte est affligé d'une maladie—maladie réelle pour un artiste —celle dont sont rarement atteintes les médiocrités :—la timidité. Oui, et sans cela, comme je lui aurais demandé de partir même pour une de ses personne ce soir, en jouant un solo de cor ; car il est, me dit-on, corniste fort distingué. J'ai dû y renoncer.

A ce soir donc ; s'il est des spéculateurs en places, ils feront assurément riches profits. Spectateurs assis ou debout, c'est le maximum que produira la recette d'aujourd'hui.

Demain, *Carmen*, au bénéfice de M. Pélisson qui tiendra le rôle du lieutenant et non pas celui d'*Escamillo*, ainsi que je l'ai écrit hier, par erreur.

Les exigences du répertoire ont presque toujours relégué M. Pelisson au second plan ; cependant à la façon dont il y a tenu sa place, et dans certaines soirées, où il était chargé de plus de responsabilité, il a prouvé ce qu'il pouvait faire.

M. Pélisson est un artiste consciencieux, respectueux de son art, toujours prêt pour l'effort, toujours prêt pour les services à rendre. Chaque fois qu'on s'est adressé à lui afin qu'il concourût à une bonne œuvre, il s'est rendu à l'appel, sans hésitation.

C'est un pensionnaire précieux qui sait ce qu'il doit au public, à la direction. Son zèle qui ne se démentit jamais on doit une récompense ; qu'on la lui donne demain large, entière.

Qui sert ainsi un répertoire, en faisant fréquemment abnégation de soi-même, est digne de l'appui du parterre. Je reviendrai demain à ce bénéficiaire.

—Samedi, bénéfice de M. Victor Nippert.

L. PLACIDE CANONGE.

Cercle de la Réforme.

Ce cercle, où l'on rencontre une si aimable hospitalité et qui promet d'être l'un des plus nombreux de la Nouvelle-Orléans, donne aujourd'hui même une Conférence, qui sera faite par l'un des meubles les plus marquants de notre corps médical, le Dr. Félix Formento, louisianaïs distingué par le caractère et le talent. M. Formento a pris pour thème : "*l'Hygiène dans la famille,*" sujet qu'il a déjà traité remarquablement, s'il nous en souvient bien, au cours du dernier Congrès international d'hygiène, qui siégea à Washington. Comptez sur une étude intéressante, utile.

La Conférence sera suivie d'un bal. Elle commencera à 8 heures au local du Cercle, 100 rue St-Louis.

Grand Opera House.

Nous vous l'avons dit et nous le répétons, la pièce au titre étrange : *He, She, Him, Her*, actuellement jouée au Grand Opera House, est véritablement une pièce hybride, n'appartenant à aucun genre et en comportant plusieurs. Il y a là du comique, du burlesque, du dialogue, de la pantomime, du chant, de la danse ; des comédiens et un clown, des mimes très habiles dans leur art et une chanteuse comique toute sympathique.

Des sujets très remarqués se trouvent à la tête de cette troupe, dont le personnel est considérable et l'ensemble des plus satisfaisants.

L'engagement en prendra fin samedi soir 23 février.

Le lendemain, première soirée de la grande troupe d'opéra-comique ou opérette, comme depuis plusieurs années sous l'appellation de "Carleton Opera Company".

Musée-Théâtre.

Un sorcier à consulter ; une sirène à entendre ; un chef indien de la tribu des Black Feet ; une jeune fille, la plus plantureuse forme de chair que nous ayons vue ; des curiosités diverses, deux troupes d'acteurs populaires, &c., &c., tel est un aperçu du programme actuel de M. E. Robinson.

Académie de Musique.

Le succès de M. Sol Smith se maintient ; l'empressement du public, ses bravos fréquents, chaleureux, indiquent, à ne s'y guère tromper, que ce succès persistera jusqu'à la clôture de cette semaine, époque à laquelle se terminera l'engagement du distingué comédien.

M. Russell doit une partie de sa réussite à la pièce : *A Poor Relation*, une comédie, et celle-ci est redevable d'une part de la sienne à l'artiste ; action réciproque, assistance mutuelle.

Du reste l'auteur de l'ouvrage, Edward P. Kidder, en écrivant celui-ci, avait dans la pensée, avait sous les yeux M. Sol Smith Russell. Il a donc mis en scène un personnage, un type absolument dans les allures de l'artiste ; si bien que l'acteur n'a pas eu de peine à entrer dans la peau du bonhomme, ainsi que Kidder l'a communément. En effet, le bonhomme lui allait, lui va comme un gant.

M. Russell est aussi favorablement servi par ses camarades ; tout ce monde là fait bon ménage en scène et le public y gagne un excellent ensemble.

A Poor Relation sera le spectacle d'aujourd'hui, à la matinée, à la soirée.

On annonce, pour dimanche prochain 24 février, la rentrée de Mlle Marie Wainwright et de M. Louis James.

Théâtre St. Charles.

Tu datant de loin *Les Trois Mousquetaires* ; ils ont tenu l'affiche durant nous ne savons trop combien d'années, et cependant ils sont toujours vivants, bien vivants ; roman ou drame. A chaque fois que celui-ci est repris sur un théâtre quelconque, vous pouvez être certain qu'il tiendra bien l'affiche, pourvu, cela va sans dire, que des interprètes à la hauteur de l'ouvrage soient là.

C'est que cette pièce est excellemment charpentée; ainsi que dans le livre si charmant d'Alexandre Dumas, c'est un dialogue ruisselant d'esprit, de verve; un étincellement, un cliquetis de mots ; une mousse toujours montante d'entrain. Et en même temps que pétille ce dialogue d'un brio inépuisable, les situations heureuses se succèdent les unes aux autres ; c'est une conduite, une gamme ascendante, le drame, montrant, à chaque péripétie, la main prestigieuse d'un des maîtres de son époque, d'un dramatiste demeuré toujours prestigieux, malgré tous ceux qui l'ont imité, ou qui l'ont suivi, tout en ayant aussi leur manière à eux

Ce succès ne s'est pas limité à la scène française—le frémissement était facile à prévoir—les *Trois Mousquetaires* ont été traduits dans plusieurs langues ; en anglais, entr'autres, pour les théâtres des Etats-Unis, pour ceux de l'Angleterre.

L'œuvre n'a pas manqué de tenter M. Frank Mayo, un comédien de sève, d'allure, ayant cet élan, ce panache, dirais-nous, qui conviennent aux gens de cape et d'épée, comme d'Artagnan, par exemple.

C'est ce rôle de d'Artagnan qu'il a donc choisi dans le drame de Dumas—il n'est pas dégouté !—et, à la suite de tant d'autres, il lui doit de nombreuses soirées brillantes. Il y déploie, du reste, nombre de qualités ; et s'il est puissamment servi par la création du maître il réalise avec talent la figure, très fautaisiste sans nul doute, mais toujours aimée et admirée, du vaillant et gouailleur chevalier gascon.

M. Frank Mayo a bon entourage dans *Royal Guard* ; c'est le titre de la version anglaise. Aussi la foule est-elle fidèle au St Charles ; une fois de plus *Les Trois Mousquetaires* se sont emparés de la vogue et cela immédiatement, solidement.

Aujourd'hui quatrième représentation. Demain, le drame sera joué deux fois, à midi, le soir.

Dimanche 24 février, première soirée de M. Milton Nobles.

PORTUGAL.—SUSPENSION DES SÉANCES DE LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS.—Le 4 février, à Lisbonne, le président de la Chambre des députés a lu un décret royal suspendant les séances jusqu'au 5 avril, à la suite des incidents tumultueux qui n'ont pas permis, à la Chambre, de continuer les débats sur le budget.

Le ministre des affaires étrangères n'a pas répondu à M. Athena au sujet de la politique coloniale internationale.

On renouvelait, devant Guibollard, cette opinion déjà émise par Flourens, que nous descendons du singe.

—Cela ne m'étonnerait pas ! s'écria notre ami. Rien n'est impossible à l'homme !

PEERLESS DYES Les meilleures. Cent Décorations.

Toutes les nuits je me grattais

Jusqu'à ce que la peau fut au vif. Le corps couvert d'écailles comme des taches de mortier? Guéri par les Remèdes Cuticura.

Je vais vous dire le changement extraordinaire que vos Remèdes Cuticura ont opéré sur moi. Vers le 1er avril dernier j'ai remarqué quelques boutons rouges qui semblaient sortir sur tout mon corps, mais je n'y attachai aucune signification que plus tard, quand ces boutons commencèrent à rassembler à des taches de mortier et qui s'enlevaient par couches et suivi d'une démangeaison. Je me grattais toutes les nuits jusqu'au vif. Alors la nuit suivante les écailles s'étant reformées dans l'intervalle je les enlevais encore en me grattant.

En vain j'ai consulté tous les médecins du pays, sans résultat. Après avoir renoncé à tout espoir de guérison, je vis par hasard un avis dans le journal au sujet de vos Remèdes Cuticura, et les achetai de mon pharmacien, et j'obtins un soulagement presque immédiat. Je commençais alors à remarquer que les éruptions écailleuses tombaient graduellement et disparaissaient une par une, et ont été entièrement guéries. J'ai eu la maladie pendant treize mois avant de commencer à prendre les Remèdes Cuticura, et en quatre ou cinq semaines j'étais entièrement guéri. Ma maladie était l'eczema et psoriasis. J'ai recommandé les Remèdes Cuticura à tous dans mon voisinage, et je connais un grand nombre de personnes qui s'en sont servis, et m'ont remercié de leur en avoir parlé, spécialement les mères qui ont des enfants avec des éruptions écailleuses sur leurs têtes et leurs corps. Je ne puis exprimer mes remerciements en vers assez forts pour le bien que vos Remèdes Cuticura ont fait sur moi. Mon corps était couvert d'écailles, et j'étais un affreux specta le à contempler. Maintenant ma peau est aussi lisse que celle d'un enfant.

GEO. COTEY, Merrill, Wis.

21 sept. 1887.

7 fév. 1888—Pas une seule trace de la maladie dont j'ai souffert ne s'est fait voir depuis ma guérison.

GEO. COTEY.

Nous ne pouvons dire à quel point le Cuticura, la grande cure de la peau, le Savon Cuticura, excellent pour embellir la peau, et le Cuticura Resolvent qui purifie le sang sont appréciés et considérés par des milliers et des milliers dont l'existence est heureuse maintenant qu'elles sont guéries de ces démangeaisons, éruptions écailleuses, pustules, et toutes ces maladies humiliantes de la peau, du cuir chevelu et du sang et qui vous font perdre tous vos cheveux.

Vendu partout. Prix, Cuticura, 50c.; Savon 25c.; Résolvent, $1. Préparé par le Potter Drug and Chemical Co., Boston, Mass.

Demandez pour "Comment Guérir les Maladies de Peau," 64 pages, 50 illustrations et 100 attestations ou témoignages.

BOUTONS, vers bleus, la peau rouge, rude, percée et huileuse, prévenus par le Savon Cuticura.

Du catarrhe à la consomption.

Le catarrhe, dans sa puissance destructive touche à la consomption et y mène. Il est donc surprenant que les personnes qui en sont atteintes ne font pas tous leurs efforts pour s'en débarrasser. Des remèdes inventés par des charlatans ont détruit la confiance que l'on pourrait avoir dans les moyens prônés à l'aide d'annonces. On se résigne à une vie de souffrances plutôt que d'employer des palliatifs suspects.

Cela ne peut pas continuer. Le catarrhe doit être combattu, mais pas par des remèdes beaucoup de cas la maladie présente de dangereux symptômes. Les os et le cartilage du nez, les organes de l'ouïe, de la vue et du tact sont affectés, la gorge est si enflammée qu'il en résulte une toux constante et extrêmement fatiguante.

Sanford's Radical Cure s'adapte à toutes les phases du catarrhe, depuis le simple rhume de cerveau jusqu'aux phénomènes les plus rebelles et les plus dangereux. Le mal est local et constitutionnel. Le remède soulage immédiatement, détermine une guérison permanente, rapidement et est infaillible.

Chaque paquet renferme une bouteille du Radical Cure, une bouteille de Catarrhal Solvent et un Improved Inhaler, accompagné d'une brochure explicative. Prix, $1.

Potter Drug & Chemical Co., Boston.

DOULEURS et FAIBLESSES DES FEMMES.

Soulagement instantané par l'emploi du **Cuticura Anti-Pain Plaster**, empâtre très agréable et qui tue la douleur instantanément et infailliblement. Il soulage tout particulièrement les douleurs dont souffrent les femmes et leurs faiblesses. Ce remède est garanti comme très supérieur à tous les autres emplâtres et peut être considéré comme l'antidote contre les douleurs, inflammations et les faiblesses, le plus fort qui ait jamais été inventé. Chez tous les droguistes. 25 cents ; cinq pour $1.00; ou, à prendre, franc de port, à la Potter Drug and Chemical Co., Boston, Mass.

18 oct.—mer sam dim

On a de mauvaises nouvelles d'un vieux tripoteur qui a comparu, il y a peu de temps, en police correctionnelle pour escroquerie :

—Comment va-t-il ? demandait un coulissier.

—Très mal. Il est condamné par les médecins.

—Par les médecins ? Ça le change !

Athenee Louisianais.

Concours littéraire de 1888

PROGRAMME.

Il y aura deux classes de concurrents, comprenant l'une les hommes, l'autre les femmes.

Chaque classe aura à traiter un sujet séparément.

Une médaille d'or sera accordée au meilleur manuscrit de l'une et de l'autre classe, les deux médailles étant d'égale valeur.

Toute personne résidant en Louisiane, et qui n'est pas membre de l'Athénée, est invitée à concourir.

Le concours est ouvert à partir du 10 juin 1888 jusqu'au 25 février 1889, inclusivement.

Les manuscrits ne seront plus reçus après le 26 février ; ils seront écrits aussi lisiblement que possible, sur papier écolier réglé, avec une marge, et seulement sur le *recto et les lignes* ; ils ne devront pas dépasser 25 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée, dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvre *seulement* les enveloppes des concurrents qui ont mérité les médailles, pour s'assurer qu'ils sont dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenable.

Les manuscrits couronnés seront publiés dans les Comptes-rendus de l'Athénée.

La présentation des prix se fera publiquement, dans une séance spéciale. On réunira, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Les noms des lauréats seront proclamés après la lecture des manuscrits qui auront obtenu les médailles, ainsi que les devises des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise, s'exposerait à être mis hors de concours.

Toute personne qui a obtenu la médaille, ne pourra plus concourir.

Les sujets choisis sont les suivants, et devront être traités en prose.

Pour les femmes:

Le vrai dans l'art et la littérature.

Pour les hommes :

Ulloa, Aubry, O'Reilly : leur rôle dans l'histoire de la Louisiane ; état social et politique du pays a leur époque.

Les manuscrits seront adressés au secrétaire.

Le secrétaire perpétuel,
ALFRED MERCIER,
P. O. Box 3246.

Marchés.

Paris, 19 février—Les rentes 3 pour cent 83 francs 90c.

Havane, 19 février.—Or espagnol 237 à 237 1/4. Sucre calme et ferme.

Change ferme—sur les Etats-Unis, 60 jours, or 7 1/4 à 7 1/2 de prime ; courte vue 8 1/4 à 8 1/2 de prime ; sur Londres 18 1/4 à 18 1/2 de prime ; sur Paris 3 3/4 à 4 1/4 de prime.

Liste des navires partis pour la Nouvelle-Orléans.

NEW-YORK.
Steamship Excelsior, Higgins.....parti 16 fév
Steamship Knickerbocker, Kemble...parti 16 fév
Steamship Chalmette, Mason.....parti 19 fév
PHILADELPHIE.
Goélette Taylor Dixon.....partie 4 fév
LIVERPOOL.
Steamship Historian, Buddle.....parti 4 janv
Steamship Darien, Watson.....parti 31 janv
Steamship Lecuona, Algrita.....parti 2 fév
Steamship Wm Cliff, Winder.....parti 17 janv
Steamship Inventor, Jones.....parti 14 fév
Steamship Governor, Valliant.....parti 30 janv
Steamship Counsellor, Lang.....parti 19 janv
Steamship Francisca, Arubi.....parti 1 fév
Steamship Cadiz, Garro.....parti 15 fév
Steamship Yucatan, Foat.....parti 14 fév
Steamship Nicete, Ugarte.....parti 19 janv
Steamship Navarro, Aldecoa.....parti 12 fév
LONDRES.
Steamship Pomeranian, Dalziel.....parti 11 janv
Steamship Ocean King, Gould.....parti 11 fév
BREME.
Steamship Chelydra, Pearce.....parti 3 fév
ANVERS
Steamship Bordeaux, —.....parti 31 janv
Steamship Obock, Pattville.....parti 10 fév
PAUILLAC.
Steamship Bordeaux, —.....partira 4 fév.
ST-VINCENT, CAP DE VERDE.
Steamship Flowergate, Nicolson.....parti 2 fév
Steamship Mary Anning, Evans.....parti 8 fév
Steamship Marion, Jeffels.....parti 12 fév
Steamship Royal Prince, —.....parti 16 fév
PALERME
Steamship Effective, Crosby.....parti 1er fév
Steamship Executive, Reaverly.....parti 29 janv
Steamship Rochdale, Tindall.....parti 16 fév
MESSINE.
Barque San Luigi, Transetto.....partie 2 janv
MONTEVIDEO.
Navire Julia, Branner.....parti 27 nov
Steamship Garrick, —.....parti 23 janv
Steamship Newton, —.....parti 27 janv
Barque Volturno, Maresca.....partie 3 janv
Steamship Buenos Ayres, —.....parti 9 fév
Steamship Cuzco, —.....parti 18 fév
CASTELLAMARE
Brick Selina Scanferd, Starita.....parti 29 janv
BARBADES.
Barque Prince Albert, Hansen.....partie 2 fév
RIO DE JANEIRO.
Navire Albana, Jones.....parti 25 janv
Steamship Garrick, —.....parti 2 fév

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Température du 19 février 1889.
Thermomètre de E. & L. Claudel, Opticiens No 142 rue du Canal,
Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrades.
7 heures du matin.....	44	7
Midi.....	48	9
3 P. M.....	50	10
6 P. M.....	48	9

Ventes inscrites au bureau de l'annotateur des aliénations :

John Weber à Thomas Booth, deux terrains bornés par les rues Camp, Peniston, Chesnut et Général Taylor, $1400.

John Lewis Davies à Mme C. Lanier, un terrain borné par les rues St-Denis, Amélia, St Patrick et Foucher, $100.

J. J. Ward au Morgan's La. & Texas RR. & Steamship Company, 4 terrains bornés par les rues Poydras, Lafayette, Front et Delta, $8000.

L. Eymas à Mme J. M. A. Tupéry, un terrain borné par les rues Esplanade, Kerlerec, Dauphine et Bourgogne, $1700.

Cour Civile.—A. Guma contre le Bureau des assesseurs, pour obtenir une réduction d'assessement à $1800—Jugement en faveur des assesseurs.

Louisiana Brewing Co. contre les mêmes—Jugement en leur faveur.

Le juge Lazarus a soumis hier de nouveaux amendements à la plainte portée par Benjamin F. Purame contre A. Meyer.

Banque Whitney contre O. Desforges & Cie, pour $6891 19.

La même contre la Grand Lake Coal Co. et contre Jos. B. Williams pour non paiement de la somme précitée.

Cour Criminelle.—Section A.—Elia Pendleton, attaque, dix jours.

Peter Pomp, larcin, soixante jours.

Wm. Wright, vol avec effraction, trente mois de pénitencier.

CONSEIL MUNICIPAL.

Le Veto du Maire—Nomination de Police Board—Concessions à la Crescent City RR. Co.—Le recorder Murphy sera payé.

Le Conseil s'assemble à 7 heures 30, sous la présidence du maire. 26 membres présents. Lecture du message du maire :

Mairie de la Nlle-Orléans,
Hôtel de Ville, 19 février 1889.

Au Conseil de Ville :

1. Le rapport du Trésorier de la ville pour la semaine finissant le 16 février 1889.

2. Communication de la City and Lake R. R. Co., dans laquelle elle proteste contre les franchises que le Conseil a l'intention d'accorder à la Crescent City R. R. Co.

3. Communication du Bureau des Directeurs des Ecoles Publiques, dans laquelle il demande une subvention égale à celle de l'année 1882.

4. Communication de l'avocat de la ville, dans laquelle il informe le Conseil d'un commencement de poursuites intentées à la Northeastern RR. Co., pour l'obliger à payer la levée, de Louisa à Pologne, avec des blocs en granit.

5. Pétition de R. Paulla, pour obtenir une réduction d'impositions pour l'année 1888.

Respectueusement,
Jos. A. Shakspeare,
Maire.

Lecture du veto du Maire apposé à l'ordonnance relative à l'augmentation du nombre des bouches à incendie.

Le Maire explique sa décision en disant qu'il considère la proposition comme comme périlleuse vu l'annulation récente du contrat de la compagnie prononcée par la Cour Civile.

M. Clark propose de confirmer le veto.

M. Prague propose de ne s'occuper de la question que sous le titre de "unfinished business."

Le commissaire Lèche informe le Conseil de la nomination de Geo. E. Stone comme agent du chemin de Gentilly en remplacement de A. E. Brugière, renvoyé à la requête des citoyens. Référé au comité d'organisation. Même décision au sujet de la nomination de M. P. Casey par le commissaire Agnew, comme gardien du police jail.

Le contrôleur soumet les offres qu'il a reçues relativement au pavage de l'avenue Howard et à la construction de la station de pompe de la compagnie du Pélican d'Alger.

Référé au comité de finances.

Communication de l'avocat de la ville, dans laquelle il informe le Conseil qu'avant d'avoir été averti de la décision de celui-ci, par laquelle il ordonnait la cessation des poursuites contre Marie L'Homme et Marie G. Cobb, ces deux procès avaient été jugés en faveur de la ville.

Pétition des habitants d'Alger dans laquelle ils soumettent le nom de Pat A. Joyce comme membre du bureau de police pour le 5me district. A la suite d'une longue discussion pour établir la manière d'élire les candidats, les conseillers de chaque district sont successivement appelés à proposer les leurs.

M. Brittin propose pour le 1er district M. W. H. Beanham.

M. Borman propose M. E. T. Rourke.

Le Capt. Beanham est élu par 15 voix. M. Rourke 12.

2me district :

M. Beck, propose M. Frank Baker et M. Lambert M. James Demorouelle. Celui-ci est élu par 19 voix contre 9.

Troisième District—M. Delavigne propose M. Chas. P. Drolla, M. Claiborne, M. J. A. Hinks, M. Drolla est élu par 15 contre 12.

Quatrième District—M. Clarke nomme M. J. M. Parker, étant le seul candidat il est élu à l'unanimité.

5me District—M. Hymel propose M. Felix Borne, seul candidat, élu à l'unanimité.

6me et 7me Districts—M. Prague propose le Col. Jules C. Dennis. Elu à l'unanimité. Le vote se résume ainsi :

1er District—W. H. Beanham.
2me District—James Demorouelle.
3me District—Chas. P. Drolla.
4me District—J. M. Parker.
5me District—Felix Borne.
6me et 7me Districts—Jules C. Dennis.

Pétition pour obtenir le percement de la rue Bellechasse, de Broad à Ursulines.

Pétition des propriétaires de la rue de Colisée pour obtenir le pavage de cette rue, entre Washington et l'avenue Louisiana, avec du gravier Rosetta.

Pétition de propriétaires de la rue Dryades qui protestent contre le pavage de cette rue avec du gravier.

Le comité des rues et débarcadères propose d'autoriser la Crescent City R. R. Co. à faire poser, rue Gaiennie, une partie de sa ligne qui sillonne la rue Annonciation.

M. Landry offre un amendement consistant à exiger le pavage de cette portion de la rue Gaiennie avec des blocs de pavé belge ou du gravier Rosetta, le Bureau de Santé n'étant prononcé contre le pavage en bois.

M. Prague demande lecture de la protestation de la N. O. City & Lake RR. Co. contre cette franchise. Il paraît inutile indéfiniment contre les compagnies qui veulent obtenir des concessions de la ville sans rien donner en retour. Il propose de référer la question au comité des voies et débarcadères.

M. Brittin déclare qu'il y a deux questions à considérer ; d'abord si la demande n'est pas contraire aux intérêts des autres compagnies, ensuite si le changement doit être profitable au public. A la première question, l'avocat de la ville a répondu *non*. Quant à la seconde, il prétend que les habitants de ce quartier veulent avoir plaisir le changement et la question qui ne constitue en somme qu'un privilège insignifiant ajouté à ceux déjà accordés à la compagnie.

M. Prague reprend la discussion et après avoir parlé pendant plus d'une heure, de motion en motion on arrive enfin à la question du jour : 6 h.

Des six membres du Bureau de police, deux devant être nommés pour quatre ans, deux pour huit ans et les deux autres pour douze ans, on tire au sort, sur motion de M. Delavigne, les noms des six candidats élus, les deux premiers devant être nommés pour quatre ans, les deux seconds pour huit et les deux restant pour douze. Le résultat est comme suit :

C. P. Drolla, G. C. Dennis, quatre ans.
Felix Borne, J. M. Parker, 8 ans.
W. H. Beanham, James Demorouelle, 12 ans.

Ces nominations ainsi faites sont confirmées deux par deux.

Le conseil décide par un vote de 20 contre 3 de rembourser au recorder Murphy le montant des appointements perdus par lui pendant sa suspension de trois mois.

Le Conseil ajourne.

Incendie.—Hier matin, à 1 heure, une alarme d'incendie donnée à la boîte No 41, et bientôt suivie d'une alarme générale, a amené les pompiers encolonne Colisée et Polymnie, où un grand incendie dévorait rapidement, sous l'action d'un vent très violent, la résidence de Mme Stickney, immeuble à deux étages, évalué à $18,000 et assuré pour $12,000 à la Firemen's Insurance Company ; mobilier, $2500, à l'Agence Pesoud. Plus de dix pensionnaires, qui habitaient chez Mme Stickney, ont perdu ce qu'ils possédaient. L'immeuble a été complètement détruit.

KNIGHTS OF PYTHIAS.

La célébration du 25me anniversaire de la fondation de l'ordre des Chevaliers de Pythias a été le plus important événement de la journée d'hier. La parade, très imposante, se composant de plusieurs centaines de membres, a parcouru, au milieu d'une double haie de curieux, les principales rues de la ville, en amont jusqu'à Melpomène, en aval jusqu'à St-Louis.

Le soir, un grand bal a réuni de nouveau les membres qui s'était dispersés par divisions après la parade. Les deux salles de l'Artillerie Washington, celle du rez-de-chaussée et celle du premier étage avaient été décorées pour la circonstance. Les murs disparaissaient sous une profusion de drapeaux de toutes les nations.

Au milieu d'un trophée se détachait l'inscription : "Knights of Pythias, silver anniversary." La fête a pris un éclat exceptionnel dans le nombre considérable des membres et des invités et la présence d'une foule de dames ravissants costumes, qui n'ont renoncé aux plaisirs de la danse qu'à une heure avancée.

On se souviendra longtemps de ce 25e anniversaire des Knights of Pythias et de l'éclat qu'ils ont su y donner. Cette association est représentée dans le monde entier et compte plus de 500,000 membres.

A la Nouvelle-Orléans elle compte sept divisions composées de chacune cinq loges dont le total des membres est de 2,500.

La parade a parcouru les rues dans l'ordre suivant : Grand Chancelier, R. B. Rowley. Grand Marshall, Joe. H. Spearing et ses aidées.

PREMIÈRE DIVISION.

Major Harry Street, Commandant.

Premier bataillon, U. R. K. of P. of La.

Etat-major—Harry Street, major ; Dr. Wm. H. Riley, chirurgien ; Harry L. Edwards, adjudant ; E. M. Stella, quartier-maître.

Sous officiers d'état-major — E. A. White, sergeant-major ; Edw. Westmark, sergeant quartier-maître ; J. J. Weinfurter, sergeant commissaire ; Chas. Traub, porte-étendard.

Orleans Division No. 1—Mark O'Rorke, capitaine ; Thos. J. Bath, 1er lieutenant ; R. B. Rowley, héraut ; J. J. Davis, garde ; P. J. Sentinelle.